



Lettre ouverte à l'honorable Lawrence Cannon, Ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Pont Champlain : et si on optait pour plus de transparence?

Par Paul A. Pelletier, président-directeur général de CAA-Québec

Monsieur le Ministre, difficile de ne pas être tiraillé à la suite de tout ce qu'on a pu lire ou entendre récemment sur l'état du pont Champlain. D'un côté, on veut bien se fier aux autorités et aux experts qui ont la responsabilité de surveiller l'état des infrastructures et d'en assurer un entretien adéquat. Leur travail consiste précisément à veiller à la sécurité des usagers de ce pont le plus achalandé au Canada. En principe donc, il faut faire confiance aux compétences et aux mécanismes déjà en place. De l'autre, on ne peut s'empêcher d'éprouver de l'inquiétude, ne serait-ce qu'un peu, face aux études qu'on ne veut pas rendre publiques et qui, selon les rumeurs, remettraient en question l'intégrité, voire la sécurité de la structure de ce pont.

Il faut dire aussi que le triste souvenir d'un certain viaduc a fait naître, avec raison d'ailleurs, ce que nous avons appelé alors le syndrome de la fissure. Les conclusions de la Commission Johnson n'ont pas manqué de démontrer qu'il y avait lieu de s'inquiéter bien avant « l'effondrement de la Concorde ».

On peut comprendre par ailleurs l'hésitation à rendre publics des documents sans doute complexes, sûrement techniques et risquant de susciter des interprétations alarmistes. Mais n'y a-t-il pas un compromis possible afin de concilier des impératifs de bonne gestion et d'information adéquate? Ne devrions-nous pas favoriser plus de transparence?

L'idée n'est pas de crier au danger, mais de rappeler qu'il est légitime pour la population de réclamer plus d'information dans ce dossier. C'est elle qui paie pour cette infrastructure et qui l'utilise chaque jour. Jusqu'ici on a surtout eu droit à un « faites-nous confiance ». Est-ce suffisant? Et au-delà de tout ce qui a été dit quant à l'état actuel du pont Champlain, a-t-on proposé des solutions concrètes et un échéancier clair?

Monsieur le Ministre, cette histoire de pont est à suivre et sa fin doit être heureuse. Il n'y a pas d'autres options. Et peut-être sera-t-elle même une source d'inspiration pour que se règlent par la suite d'autres histoires similaires, qu'on pense par exemple au pont de Québec, aux prises avec de sérieux problèmes de rouille, sans parler de sa propriété.

Oui, la transparence est sans doute le pont le plus sûr à prendre pour entretenir la confiance.

Paul A. Pelletier
Président-directeur général